



COMMUNIQUÉ



Journée d'opposition :

Le Bloc accentue la pression pour les aînés

Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, 2 octobre 2024– Fermement décidé à obtenir l'équité pour tous les aînés, le Bloc Québécois y consacre sa journée de l'opposition d'aujourd'hui, élevant ainsi la pression d'un cran sur le gouvernement Trudeau. Déposée par le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, la motion, dont le vote se tiendra mercredi, demande au gouvernement Trudeau d'octroyer dans les plus brefs délais la recommandation royale requise pour que le projet de loi C-319 puisse être adopté.

« Il reste très peu de temps au gouvernement d'ici le 29 octobre pour qu'on puisse abolir l'injustice des deux classes d'aînés qu'il a lui-même créées en 2021 lorsqu'il a accordé l'indexation de 10% de la pension de la Sécurité de la vieillesse seulement aux aînés de 75 ans et plus. Nous n'en démordrons pas : c'est inacceptable. La hausse de la pension doit s'appliquer à l'ensemble des aînés qui y sont admissibles, sans discrimination. Si le gouvernement Trudeau refuse d'agir, il en paiera le prix », avise Mme Bérubé.

« Je rappelle aussi à M. Trudeau que s'il y a des économies à faire, elles ne doivent assurément pas l'être sur le dos des aînés. Notre mesure représente un investissement de trois milliards par an, soit 0,57% du budget fédéral, tandis que son gouvernement a dépensé 34 milliards pour un pipeline et consenti 83 milliards en cadeaux fiscaux aux riches pétrolières. Le Bloc demande que le gouvernement mette ses priorités à la bonne place, car le 29 octobre arrive vite », signale Sylvie Bérubé.

La motion bloquiste se lit comme suit :

« Que la Chambre demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin qu'une recommandation royale soit octroyée dans les plus brefs délais au projet de loi C-319, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse (montant de la pleine pension). »

On fait Bloc pour les aînés

En cette Journée nationale des Aînés, le Bloc Québécois et la députée Andréanne Larouche, ont également initié un rassemblement sur la colline parlementaire, lequel a rallié des centaines de personnes et des groupes d'aînés venus appuyer la démarche bloquiste. En plus de de l'augmentation de la pension, le projet de loi C-319 hausse de 5000\$ à 6500\$ l'exemption pour le revenu d'emploi dans le calcul du montant du Supplément de revenu garanti.

« Ça fait des années qu'au Bloc, on travaille avec acharnement pour mettre fin à cette injustice afin que tous les aînés de 65 ans et plus aient droit à leur pleine pension. On utilise tous les leviers possibles pour que notre projet de loi C-319 soit un incontournable pour le gouvernement. Notre motion démontre à quel point on est sérieux et déterminés à faire Bloc pour les aînés. Au gouvernement Trudeau d'en prendre acte », conclut Mme Bérubé.

– 30 –

Source :

Mélanie Matte

Adjointe et conseillère aux communications

Bureau de Sylvie Bérubé, députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

melanie.matte.301@parl.gc.ca

819-856-0470